
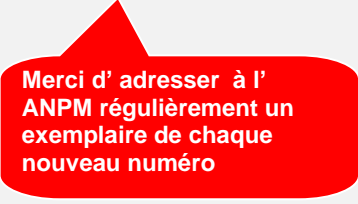


COTISATION - APPEL 2022

GROUPEMENT MUTUALISTE :
Adresse du Groupement
Directeur de la Publication
Nombre d'adhérents
Chiffre d'affaires
Téléphone (ligne directe) & mail	de la personne/du service gérant la cotisation ANPM @.....

Diffusion PRINT/NUMERIQUE :  Merci d' adresser à l' ANPM régulièrement un exemplaire de chaque nouveau numéro	Titre du magazine :
	Diffusion par numéro = exemplaires
	Périodicité X numéros/an
	Total annuel au 31/12/2021 = exemplaires 1

Cotisation forfaitaire	=	300 €	2
Contribution proportionnelle de <u>0,00065 € x</u> 1 :	+	€	3
Total de votre cotisation :	= €	2+3

Exemple :
pour un tirage annuel de 300 000 exemplaires, la cotisation sera de : 300 € + 195 € (300 000 x 0,00065 €) = 495 €

	Représentant pour le groupement adhérent <i>(destinataire des courriers de l'ANPM, notamment de la convocation à l'assemblée générale)</i>	Rédacteur en Chef	Directeur de la publication
Nom & prénom			
Fonction			
Téléphone			
Adresse Mail.@.....@.....@.....

Document à retourner	<p align="center">A.N.P.M. A l'attention de <u>Sandrine CENIER</u> Siège administratif : 3-5, rue de Vincennes 93108 MONTREUIL CEDEX</p> <p align="center">accompagné de votre règlement par chèque bancaire/postal à l'ordre de l'ANPM ou par VIREMENT</p>
-----------------------------	---